



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Prévention exposition SARS-CoV-2

Grille d'évaluation Internats

PREAMBULE

Pour la rédaction de cette fiche, l'hypothèse retenue est celle d'une situation épidémiologique permettant l'accueil en présentiel de tous les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle continue avec toutefois le maintien de mesures de prévention sociale en matière d'exposition au virus : gestes barrières, port du masque, lavage des mains, distanciation, aération et nettoyage.

Le virus ne peut pas se répliquer en dehors des tissus de leur hôte et ne peut pas se multiplier dans l'environnement.

Le virus persiste jusqu'à 3 heures sur des surfaces inertes sèches et jusqu'à 6 jours en milieu aqueux mais avec une diminution rapide de sa virulence.

GRILLE D'ÉVALUATION INTERNATS

Pour remplir la grille, noter votre score dans la colonne de droite, le total obtenu vous indiquera la couleur dans laquelle se situe votre établissement. Vous pourrez ainsi analyser la possibilité d'ouverture de l'internat.

Calcul du SCORE

Sous-totaux : Vert 0 – 1, Orange 2 - 3, rouge 4

Total : Vert 0 – 4, Orange 5 - 12, rouge 13 – 16

Couleurs sous-totaux ou totaux :

Vert : ouverture possible des internats

Orange : amendements nécessaires avant ouverture des internats

Rouge : pas d'ouverture

Caractéristiques de l'internat

Chambres individuelles OUI - NON

Chambres collectives OUI - NON

Nombre d'apprenants par chambre :

Salle d'eau : individuelle – collective avec séparation – collective sans séparation

Configuration des chambres				Note
	0 (le plus favorable)	1	2 (le plus défavorable)	
Espace libre par apprenant	<i>Espace entre chaque lit d'au moins 1 mètre Circulation très facile dans la chambre sans risque de contact obligé</i>	<i>Espace entre chaque lit d'au moins d'1 mètre Circulation difficile dans la chambre (encombrement) Si lits supposés, les occupants dorment « tête bêche »</i>	<i>Espace entre chaque lit de moins d'1 mètre. Dans ce cas, des écrans (contreplaqué, paroi translucide.) doivent être mis en place.</i>	
Organisation intérieure de la chambre	<i>Les internes d'une même chambre appartiennent au même groupe classe et pas de changement de chambres dans la même semaine. Si changement, nettoyage complet de la chambre avant utilisation</i>	<i>Les internes d'une même chambre n'appartiennent pas au même groupe classe</i>	<i>Changement de chambre fréquent dans la même semaine</i>	
Sous total du thème configuration des chambres				= somme
Air intérieur des internats (chambre, salle d'eau)				
Aération	<i>Présence de fenêtres dans chaque chambre facilement ouvrables 10 à 15 minutes, deux fois par jour</i>		<i>Présence de fenêtres dans chaque chambre, difficilement ouvrables (dysfonctionnement ou encombrement)</i>	
Ventilation	<i>Présence d'une ventilation mécanique ou naturelle fonctionnelle en continu (VMC en état de marche avec une maintenance à jour, bonnes prises d'air visibles basses et hautes) dans toutes les pièces (chambre et pièces d'eau)</i>		<i>Absence de ventilation mécanique ou naturelle dans les pièces d'eau (dysfonctionnement ou absence de VMC mais ouvrants possibles par ailleurs)</i>	
Sous total thème air intérieur				= somme

Hygiène				
Salle d'eau	<i>Présence d'une salle d'eau dans chaque chambre</i>	<i>Présence d'un lavabo dans chaque chambre, douches collectives avec séparations</i>	<i>Aucun point d'eau dans les chambres et/ou douches collectives sans séparation</i>	
Capacité à nettoyer	<i>Revêtements de sol et murs faciles à nettoyer</i>		<i>Revêtements de sol et murs en mauvais état difficiles à nettoyer</i>	
Sous-total thème hygiène				= somme
Organisation et entretien des espaces				
Organisation	<i>Le nombre de personnes de surveillance est suffisant. Des temps d'échanges réguliers sont organisés</i>		<i>Le nombre de personnes de surveillance est insuffisant</i>	
Procédure, formation information	<i>Des procédures d'utilisation et de nettoyage sont mises en place et affichées. Les personnels de surveillance et ceux assurant le nettoyage disposent d'une formation solide et évaluée</i>	<i>Des procédures d'utilisation et de nettoyage sont mises en place et affichées. Seule une information est assurée</i>	<i>Aucune procédure mise en place, seule une information est assurée</i>	
Sous-total thème organisation entretien				= somme
TOTAL				=Somme globale

ORGANISATION INTERNAT

Afficher les différentes recommandations dans les différents lieux de l'internat.

Prévoir un rappel des consignes et impliquer les apprenants dans le respect des mesures.

L'aération des chambres doit être réalisée 2 fois par jour le matin et le soir (15 minutes minimales).

Strict respect des mesures de distanciation physique dans l'internat. Les assistants d'éducation doivent porter une vigilance particulière à cette préconisation. Renforcer les consignes en matière de rangement afin de faciliter les déplacements et les opérations de nettoyage.

Chaque interne gère son linge sale. Dans la même chambre, les effets personnels de chacun doivent être bien dissociés.

Des sacs poubelles disposant d'un système de fermeture doivent être rendus accessibles.

Proscrire l'utilisation des sèche-cheveux.

Salles de douche

- Limiter le nombre de personnes présentes dans les douches afin de respecter la distanciation physique.
- En cas de douche collective, veiller au respect de la distanciation physique par tous moyens. Marquage au sol des distances à préconiser
- Gérer les flux d'apprenants vers les douches.
- Aérer fréquemment les douches et vérifier le bon fonctionnement de la ventilation.
- S'assurer du plan de nettoyage quotidien des douches (une attention particulière est portée aux robinets et aux pommeaux de douche).
- Demander à chaque apprenant de laisser la douche propre après son utilisation

SOURCES

- Avis du HCSP du 17 juin 2020 : Préconisations relatives à l'adaptation des mesures barrières et de distanciation sociale à mettre en œuvre en milieu scolaire en phase 3 du déconfinement.
- Avis du HCSP du 7 juillet 2020 : Adaptation des mesures concernant les différentes doctrines à appliquer dans les milieux scolaires et universitaires et pour l'accueil des mineurs selon l'évolution de la circulation du virus SARS-CoV-2 dans le cadre de la préparation de la rentrée de septembre 2020

AVERTISSEMENT

Ces recommandations, élaborées sur la base des connaissances disponibles à la date de publication de cette fiche, peuvent évoluer en fonction de l'actualisation des connaissances et des données épidémiologiques. Ces recommandations pourront être révisées à la rentrée scolaire en septembre 2020 en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.